



JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

sont reçues au Bureau du Journal du Lot

et se paient d'avance

Annonces..... 25 c. la lig

Réclames..... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M. M. Laffite et Co, place de la Bourse
8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.				DE LIBOS A CAHORS.				Prix des places.				DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA				DE CAHORS A PARIS			
tab. 1	Ombibus mixte	Poste mixte	Ombibus mixte	tab. 2	Poste mixte	Ombibus mixte	Ombibus mixte	de Cahors à :	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)		
Cahors. — Départ.....	6h 18	12h 25	5h 40	Monsempron-Libos. — Départ.....	9h 30	5h 25	7h 55	Libos.....	5.80f	4.35f	3.20f	AGEN.	Départs.....	LIBOS.	Départs.....	AGEN.	Départs.....		
Mercuès.....	6 18	12 47	5 56	Fumel.....	9 37	5 37	8 2	Puy-l'Évêque.....	3.70	2.75	2.05	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)							
Parnac.....	6 33	1 7	6 9	Duravel.....	9 54	6 03	8 24	Villeeneuve-sur-Lot.....	8.60	6.45	4.75	AGEN.	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						
Luzelch.....	6 43	1 20	6 1	Puy-l'Évêque.....	10 3	6 17	8 30	Bordeaux.....	20.80	15.35	12.20	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)							
Castelfranc.....	7 2	1 43	6 36	Castelfranc.....	10 17	6 41	8 48	Agen.....	10.65	8. »	6. 55	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)							
Puy-l'Évêque.....	7 17	2 1	6 49	Luzelch.....	10 29	7 »	9 2	Montauban.....	11. »	8. »	6. »	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)							
Duravel.....	7 32	2 16	6 59	Parnac.....	10 38	7 16	9 13	Toulouse.....	16.70	12.30	9.15	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)							
Fumel.....	7 54	2 42	7 19	Mercuès.....	10 49	7 33	9 25	Aurillac.....	29.30	21.45	15.50	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)							
Monsempron-Libos. — Arrivée.....	8 1	2 49	7 26	Cahors. — Arrivée.....	11 5	7 52	9 43	Paris.....	73.70	53.53	40.55	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)							
								Cett.....	41.35	30.75	22.70	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)							

Cahors, le 30 Mars 1871

Dépêches Télégraphiques

Versailles, le 28 mars 1871, à 3 h. 40 soir.

Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets.

RÉSUMÉ du discours prononcé par M. le Président du Conseil, dans la séance d'hier 27 mars 1871.

Je l'ai dit et je le répète devant cette Assemblée, devant ce pays et devant l'histoire, car jamais l'histoire n'a eu les yeux plus ouverts ni plus attentifs qu'aux événements immenses qui se passent en ce moment, j'affirme qu'aucun parti ne sera trahi par nous; que contre aucun parti il ne sera préparé de solution frauduleuse (Très-bien, très-bien.) Nous n'avons accepté que cette mission : défendre l'ordre et réorganiser en même temps le pays, de manière à lui rendre la vie, la liberté de ses opérations, le commerce, la prospérité, s'il se peut, après de si grands malheurs; et quand tout cela sera rétabli, la liberté de choisir, comme il le voudra, en ce qui concerne ses futures destinées. Voilà la seule mission que nous avons acceptée. Nous manquerions à nos devoirs si nous préparions frauduleusement une solution quelconque qui serait la déception de tous les partis au profit d'un seul. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.) Ainsi, Messieurs, d'aucun côté, d'aucun côté absolument, entendez-le bien, vous ne vous verrez trahis. Je n'ai jamais menti devant mon pays ni autrement, et je mentirais indignement à cette heure si je ne disais pas une chose qui est la réalité même.

Non, ni moi ni mes collègues, nous ne cherchons à rien précipiter, ou plutôt nous ne cherchons qu'à précipiter une seule chose, c'est la convalescence et la santé de notre cher pays. (Nouveaux applaudissements.) Il y a des ennemis de l'ordre qui disent que nous nous préparons à renverser la République. Je leur donne un démenti formel. Ils mentent à la France, ils veulent la troubler et l'agiter, en tenant un pareil langage. (Marques très-vives d'approbation dans diverses parties de l'Assemblée.) Nous avons trouvé la République établie comme un fait dont nous ne sommes pas les auteurs, mais je ne détruirai pas la forme du gouvernement dont je me sers maintenant pour rétablir l'ordre. (Nouvelles et plus vives marques d'approbation sur les mêmes bancs; applaudissements.)

Je ne trahirai pas plus les uns que les autres, je le jure devant Dieu. La réorganisation du pays nous occupera et nous occupera uniquement. Ils mentent cent fois les misérables qui répandent contre nous les accusations calomnieuses de trahison, afin d'ôter au pays toute paix et tout repos. (Très-bien, bravo, bravo.)

Messieurs, je m'adresse à tous les partis indistinctement; sachez-vous à qui appartient la victoire? Aux plus sages. (Très-bien, très-bien.)

Travaillez-y tous, tâchez de remporter devant la France, devant les siècles, le prix, le véritable prix pour gouverner, le prix de la raison et de la bonne conduite.

(Très-bien, bravo.) La France restera maîtresse d'elle-même, digne de ses destinées, digne de son passé et digne aussi, je l'espère, de son avenir.

Oui, cet avenir sera conforme à tout ce que la Providence a donné à la France dans tous les temps, et qu'elle ne lui refusera pas pour la première fois dans ces jours de calamité où nous sommes; elle aura eu ses épreuves douloureuses à traverser, mais elle les traversera, et j'espère qu'elle en sortira avec sa grandeur immortelle, que rien n'a encore atteint sérieusement. (Sensation profonde.)

Pour copie conforme :
Le Préfet du Lot,
E. POUJNY.

Voici, d'après le Journal des Débats, comment parlait la Gazette nationale de Berlin au moment même où l'affaire des canons allait prendre les proportions d'une insurrection :

« Les nouvelles de Paris continuent toujours à être très-inquiétantes, et tellement inquiétantes, que l'Assemblée nationale n'ose se décider à reprendre ses séances dans la capitale. Le parti radical des buttes Montmartre garde plus que jamais ses canons, ses munitions, ses commandants, et arrive ainsi à former un Etat dans un Etat.

« Le gouvernement de M. Thiers, craignant de verser le sang, n'ose prendre telles mesures qu'il faudra pourtant prendre un jour, à moins qu'on ne préfère appeler nos soldats pour rétablir l'ordre, si nécessaire dans la capitale de l'Europe.

« Véritablement, nous étions bien sots lorsqu'au jour de la déclaration de guerre une certaine crainte se manifestait dans tout notre pays. Il faut l'avouer, nous avions peur de nous rencontrer avec les Français, qu'on nous avait dit terribles et qui sont tout au plus méchants. Non, ce sont des gamins qui ont de l'esprit, mais qui manquent de sens moral. Ils veulent la République, et c'est à peine s'ils savent ce qu'est la République, quels sont ses lois, ses devoirs, ses droits!

« On croyait généralement qu'après une guerre aussi tenace pour la France, les Français auraient pu profiter de leurs malheurs. Mais non, ils sont devenus plus insensés que jamais, et ils détruisent en ce moment les quelques moyens qui leur restent. Décidément, les plus grands ennemis de la France sont les Français eux-mêmes. »

Comme on nous juge et comment on nous apprécie en Allemagne.

La Gazette de la Croix s'exprime ainsi : « Par ici, Florens fait des protestations; par-là, Blanqui invite les soldats à l'indiscipline, à la désertion. En un mot, la France, qui aurait dû se montrer une et indivisible, est aujourd'hui en proie à une crise dont personne ne saurait prévoir le résultat.

« Le seul moyen de faire sortir la France et l'Europe de ce labyrinthe serait de faire entrer à Paris les soldats de la Confédération qui sont encore au environs. Cent mille de nos hommes suffiraient amplement à venir à bout d'un parti qui est moins con-

sidérable qu'on le suppose.

« Du reste, nous serions en droit de réclamer de M. Thiers de rétablir au plus tôt l'ordre dont on a besoin pour nous payer ce qui nous est dû. Si le chef du pouvoir exécutif ne se sentait pas assez en force pour le faire, eh bien! alors que nos soldats prennent possession de la capitale et qu'ils domptent à tout jamais ces enrégimés qui n'ont de l'homme que le nom! »

Tous les journaux allemands tiennent du reste un langage semblable et apprécient au même point de vue ce qui se passe à Paris et en France.

Ce langage, plus menaçant qu'amical, plus hostile que sympathique, la France le méditera et en fera son profit. Mais Paris, affolé, égaré, troublé, en proie au vertige, saura-t-il le comprendre?

Correspondances

Versailles 28 mars.

Versailles devient un vaste camp et un camp formidable. De toutes parts arrivent les gardes nationaux de province; puis les marins, les escadrons de cavalerie régulière qui restent en province. Tout autour de Versailles, les forêts et les clairières sont remplies de forces campées.

La situation ici est toujours la même. On attend que le Sphinx ait parlé. Tout le monde est mystérieux; tout le monde a l'air de savoir des nouvelles; au fond, personne ne sait rien de bien particulier, rien de bien précis.

Hier encore, on cherchait un ministre de la guerre. La droite insiste beaucoup pour obtenir le départ définitif du général Leflô. M. Thiers s'y refuse absolument. Cela se comprend de reste. L'arrivée au ministère d'un homme dont le nom aurait une signification politique trop tranchée, trop monarchique, équivaudrait, en ce moment à une provocation envers Paris. C'est pourquoi le général Leflô demeure titulaire, sauf à recevoir comme sous-secrétaire d'Etat M. Letellier-Valars.

Le Général Chanzy, sur lequel la droite comptait beaucoup, ne peut accepter aucunes fonctions, la condition première que les insurgés lui auraient, dit-on, imposée avant de le relâcher, aurait été que le général ne porterait les armes et n'accepterait aucun poste, avant six mois, sauf en cas de guerre avec l'étranger.

Le gouvernement paraît aujourd'hui parfaitement rassuré. Les nouvelles de province sont excellentes. L'ordre est absolument rétabli à Lyon, à St-Etienne, à Toulouse, à Marseille; on dit même que les négociations, car on négocie, entre Versailles et Paris, prennent une tournure satisfaisante. On espère arriver à une solution amiable, mais on est prêt, au cas où il faudrait employer la force.

Les réunions de la droite continuent; mais c'est surtout dans les conciliabules particuliers, presque privés, que s'expriment les espérances du parti. Beaucoup de jeunes députés affirment que « la fusion » est un fait accompli. Mais l'exactitude de cette nouvelle est révoquée en doute par les « sages » du parti. La gauche persiste dans sa résolution de soutenir le gouvernement et de se montrer « très-sage ».

Dans les couloirs, on continue à faire et à défaire des ministères. Il n'y a rien de bien

sérieux dans ces rumeurs qui sont inévitables avec une chambre aussi divisée. Chaque parti rêve son ministère à lui, et le propose en toute occasion. Voilà tout.

Il est absolument inexact que l'Assemblée songe à quitter Versailles. Le général Faidherbe est arrivé à Versailles. Plusieurs généraux de brigade sont venus se mettre aux ordres de l'Assemblée. Le général Bruat, commandant de la division de Marine, est également arrivé à Versailles.

Les députés de Paris, MM. Lockroy, Langlois, Floquet, affirment que l'ordre peut être rétabli si la loi municipale proposée par le gouvernement est retirée et si le gouvernement reconnaît les élections accomplies à Paris. Ils prétendent que si les élections avaient été fixées par l'Assemblée à deux ou trois jours plus tard; si on avait eu le temps de les préparer, elles auraient été tout autres. Or, comme il ne paraît pas être dans les intentions de l'Assemblée de reconnaître ces élections, l'espérance que manifestent les députés de Paris sont plus que problématiques.

On a remarqué à l'égard du triste assassinat de M. de l'Épée, que quelques jours auparavant M. Baude, ingénieur comme lui, avait été tué à la manifestation de la Place Vendôme, et avait été destiné d'abord au poste de préfet de la Loire. Il y a parfois de terribles coïncidences.

D'après avec l'Assemblée, un député de la Loire, M. Montgolfier, a été envoyé à Saint-Etienne par le pouvoir exécutif, afin de se rendre compte de la situation et de faire avec les autorités tous ses efforts pour rétablir un ordre complet dans cette Cité industrielle. C'est pour cela que le nom de M. de Montgolfier ne figure pas parmi les signataires de la motion faite hier par les députés de la Loire à propos de la mort malheureuse du préfet de l'Épée.

Une explication très longue a eu lieu hier entre le général Le Flô et le général Crémier; un véritable accord s'est établi. Les présentations faites par le général Crémier, (pour la Légion d'honneur) jusqu'à présent écartées, vont être suivies de nominations.

La droite a insisté pour la démission du général Le Flô. M. Thiers a persisté dans son refus.

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu le service funèbre pour les victimes de la guerre auquel l'Assemblée avait été convoquée par l'Evêque de Versailles. Un très grand nombre de députés assistaient à cette cérémonie; MM. Thiers et Grévy occupaient un fauteuil et un prie-dieu à part, comme chef du pouvoir exécutif et Président de l'Assemblée nationale.

Pour extrait : A Laytou.

On lit dans la dernière heure de la Liberté :

Versailles, midi.

Ce matin, à sept heures et demie, il a été pris chez M. Thiers de très-importantes mesures, tant au point de vue militaire qu'au point de vue des rapports de la province avec Paris.

Hier soir, les députés légitimistes et les orléanistes-fusionnistes, au nombre desquels il faut compter des membres de l'ancien centre gauche impérialiste, tels

que le marquis d'Andelarre, se sont réunis pour examiner la situation qui leur était faite par le discours républicain que venait de prononcer à la Chambre M. Thiers.

On parle d'une très-importante résolution que la fraction républicaine (modérée) de la Chambre serait à la veille de prendre pour hâter l'élaboration d'une loi électorale.

M. Thiers se montrerait très hostile à l'idée d'un changement de ministère dans les circonstances actuelles. Ce changement, toutefois, n'en aura pas moins lieu; il sera moins le résultat de la volonté des hommes que celui des événements.

L'école polytechnique va être fermée. La direction vient de décider que, provisoirement, les élèves seraient renvoyés à leurs familles.

Le scrutin du 26 mars n'a réuni autour des urnes que 180,000 électeurs, c'est-à-dire moitié moins environ que celui du 3 novembre dernier.

S'il faut en croire le Bien public, d'après quelques informations particulières, les relations diplomatiques de nos représentants à l'étranger auraient été très-difficiles et presque interrompues cette semaine par suite des graves événements de Paris.

On lit dans la Liberté d'hier soir : Il paraît certain qu'un nouveau ministère est en voie de formation à Versailles; la combinaison qui aurait aujourd'hui le plus de chances d'aboutir serait : Duc de Broglie, affaires étrangères; Lambrecht, intérieur; Germain, finances; Mac-Mahon, guerre; Pothouan, marine; Pouyer-Quertier, travaux publics; Larcy, instruction publique; Dufaure, justice.

Il est question de négociations entamées par le Pouvoir exécutif avec la Prusse pour conserver, contrairement au traité, plus de 40,000 hommes sur la rive droite de la Loire.

Nous sommes en mesure d'affirmer que le général Crémier est à Versailles. Hier, c'était un révolté; aujourd'hui, c'est un dissident de l'émeute. Qu'en fera-t-on?

La Bourse a rouvert lundi, mais pour la forme seulement. Peu de monde et pas d'affaires.

L'amiral Gueydon a été nommé gouverneur-général de l'Algérie.

On parle beaucoup de la démission des députés de Paris qui siègent encore à la Chambre. Ces messieurs auraient pris la résolution définitive de résigner leur man-

dat et ne seraient plus retenus que par la question d'opportunité.

Nous recevons d'un de nos abonnés l'article suivant :

Que nous faut-il dans la situation malheureuse où nous ont jeté tant de fautes ? On l'a dit, on ne peut trop le répéter. De l'ordre, de l'ordre et encore de l'ordre. Sans un ordre sérieusement établi, sérieusement respecté, point d'organisation possible, impossible d'espérer la reprise efficace du commerce, de l'industrie, du travail, impossible de compter sur le crédit. Les troubles de Paris, Jules Favre l'a déclaré à la tribune, ne viennent-ils pas de suspendre, de faire échouer, peut-être sans retour, du moins pour longtemps, d'importantes négociations sur le point d'aboutir, et qui, en procurant les fonds nécessaires allaient permettre de délivrer de vastes et riches provinces du fléau de l'occupation étrangère ?... Sans l'ordre c'est la misère, la dissolution, la fin, et la fin dans la honte...

Mais, cet ordre nécessaire, indispensable est-il possible si chacun ne se tient pas tranquille à sa place, ne sait pas subordonner ses intérêts particuliers, ses aspirations personnelles, ses désirs, ses affections, ses préférences politiques aux intérêts généraux du pays, à la satisfaction de ces besoins actuels, pressants qui ne souffrent ni remise, ni délai.

Sans doute, il semble au premier coup d'œil, qu'avant tout on devrait déterminer la forme du gouvernement, d'une manière définitive, et sortir au plus tôt d'un provisoire qui n'est pas sans de graves inconvénients. Ah ! si nous étions d'accord sur la forme à choisir, si même, sans être d'accord sur cette forme à choisir, nous l'étions au moins sur la manière de faire ce choix et sur la nécessité d'accepter une décision prise de la manière convenue, on pourrait, et dès lors on devrait commencer par constituer ce gouvernement définitif dont chacun sent le besoin.

Mais pourquoi le dissimuler ? Nous sommes bien loin d'être d'accord et pourquoi ne le dirions-nous pas, ne sont-ils pas nombreux encore ceux qui prétendent imposer et imposer par la force la forme de leur choix ? Eh ! bien, dans cette situation des esprits, en présence des nécessités qui nous pressent, serait-il prudent de commenter par une question dont la solution demande un examen si calme, si sérieux, si désintéressé ? Il faut donc laisser au pays le temps de se remettre des violentes secousses qu'il vient d'éprouver, et dont chaque jour, à jusqu'ici, ramené de si fâcheux contre-coups. Il est donc nécessaire que les divers partis prennent patience, et se groupent, bien disposés à le soutenir, autour du gouvernement qui a la mission de procurer au pays ce calme indispensable.

Mais la République... car, il faut bien le dire, les plus impatientes, les plus exigeants, se trouvent parmi ceux qui se disent républicains ! et, cependant, si un parti semble devoir prendre patience plus facilement que les autres, c'est bien le parti républicain. N'est-ce pas sous la forme républicaine que le pays est administré ? N'est-ce pas au nom de la République qu'il est gouverné ? n'accorde-t-on pas ainsi à la République le bénéfice si considérable en pareille matière, d'une première occupation, d'une première possession ? Néanmoins ce sont les républicains qui s'inquiètent, qui s'agitent surtout : ils ne permettent pas de mettre leur principe en question ; d'après eux, la forme républicaine est au-dessus de toute discussion, c'est un premier principe — mais, en vérité, peuvent-ils exiger que tout le monde partage leur foi à cet égard ? Certes, la France a vécu de longs siècles sans songer à la forme républicaine, et pourtant elle fut grande et prospère, elle ne fit pas une médiocre figure dans le monde : son unité se fit, ses frontières s'étendirent, elle fonda de riches et nombreuses colonies ; la première dans la guerre, elle ne fut pas la seconde dans les gloires de la paix. Il faut même l'avouer, ses souvenirs républicains n'ont pas effacé, jusqu'ici, ses souvenirs monarchiques ; ils ne sont pas ceux qui rappellent ses plus beaux jours : 92, 93, etc... 48, ne sont pas les dates les plus attrayantes de son histoire. D'un autre côté, ce n'est pas la forme républicaine qui fut plus généralement admise dans le monde, et les plus fameuses républiques se présentent à nous avec des souvenirs fort peu démocratiques. Athènes, Sparte, Rome, furent en réalité de puissantes et sévères aristocraties, où quelques-uns étaient tout et jouissaient de tout, où le peuple, lui-même peu nombreux, jouissait de peu, où l'immense multitude était cette marchandise qu'on appelait les esclaves.

Il ne suffit donc pas de la forme républicaine pour être garanti contre l'oppression, la misère, la souffrance, et si elle

à ses avantages, cette forme de gouvernement a aussi ses inconvénients. Il peut donc être permis de l'examiner, de la discuter, de se demander si elle convient à tel peuple, à telle nation ; et puis tout n'est pas dit lorsqu'on a dit : la République ; cette forme de gouvernement admet elle-même tant de combinaisons et de formes diverses ! la distance est si grande de l'oligarchie la plus restreinte à la plus infime ochlocratie.

Du reste, nous ne comprenons pas ces agitations, ces inquiétudes, ces préoccupations, si on admet sincèrement le principe que les républicains surtout doivent regarder comme le premier principe, la base de l'ordre social.

Du moment qu'ils posent le suffrage universel comme base dernière et suprême principe, pourquoi s'inquièteraient-ils, pourquoi, surtout, voudraient-ils faire appel à la force ?... Sans doute, qu'ils montrent leur principe sous son plus beau jour, qu'ils plaident sa cause avec une éloquence séduisante et persuasive, qu'ils fassent ressortir les avantages de la forme de gouvernement qui a leur préférence, qu'ils déguisent même un peu les petits inconvénients que d'autres croient y apercevoir, ils seront dans leur droit ; mais, peuvent-ils aller plus loin sans se donner un démenti à eux-mêmes, que dis-je, sans renverser et détruire leur principe lui-même ?

Comment ne voient-ils pas que leurs agitations, leurs exigences les rendent fort peu aimables et que les menaces qui partent de leurs rangs contre la propriété, la famille, la religion, en un mot, contre toutes les bases de tout ordre social quelconque et contre toutes les libertés les plus essentielles et les plus inviolables de l'homme, sont fort peu propres à leur concilier les sympathies de la portion la plus nombreuse et la plus respectable de la nation. Ce n'est pas sans étonnement qu'on les voit si intolérants, eux qui ne parlent que de liberté, et on s'étonne quelque peu de les entendre presque renouveler le *crois ou meurs* du Prophète.

Si nous semblons les prendre seuls à partie en laissant les autres, c'est parce que jusqu'à ce jour, parmi eux, seulement, on est sorti de la légalité et on a fait appel à la force contre le gouvernement du pays.

Un de vos Abonnés.

Toulouse.

28 mars.

Nous avons laissé, dimanche, la Commune installée à l'Hôtel-de-Ville, tandis que les généraux, la garnison, le premier président de la Cour d'appel, le procureur général et le procureur de la République étaient ensemble à l'Arsenal. Nous avons dit qu'un certain nombre de citoyens, réunis aux représentants du gouvernement légal, s'étaient mis à la disposition de l'autorité. Parmi ces citoyens, environ deux mille, qui ont passé la nuit à l'Arsenal, on comptait des magistrats, d'anciens militaires, des mobilisés, des hommes de tout âge et dans des situations diverses.

La soirée et la nuit presque tout entière ont été consacrées à des pourparlers entre l'Arsenal et des représentants de la Commune. Nous ignorons à quel point étaient les négociations, dans la matinée d'hier. Ce que nous savons, c'est que la situation ne pouvait pas se prolonger plus longtemps et que tout le monde désirait en voir le terme, même, croyons-nous, les membres de la Commune.

A deux heures de l'après-midi, on a vu un grand mouvement se produire. Les troupes de l'Arsenal, jointes aux volontaires de l'ordre, se sont mises en marche, une partie vers la Préfecture, une partie sur la place du Capitole, tandis que des détachements, avec de l'artillerie, occupaient plusieurs positions, entre autres l'extrémité du pont neuf, la place Lafayette, etc.

A la vue des troupes, des tambours de la garde nationale se sont dirigés dans divers quartiers en battant le rappel, mais ce rappel n'a produit aucun effet.

Les troupes, ayant à leur tête les généraux de Nansouty, Zentz et Lefèvre-Desnoettes, se sont rangées sur les trois côtés de la place du Capitole. L'Hôtel-de-Ville renfermait un grand nombre de gardes nationaux qui ont manifesté l'intention d'opposer une énergique résistance.

Un conflit pouvait résulter de cette attitude : il n'est pas permis d'en prévoir les tristes conséquences. MM. de Saint-Gresse, Manau et Delcourrou sont intervenus pour tâcher de ramener les esprits à des sentiments de conciliation. Leur zèle n'a pas obtenu le succès qu'ils devaient en attendre. On a dû alors faire les sommations d'usage et menacer d'employer la force.

Après la troisième sommation, de nombreux parlementaires sont sortis de l'Hôtel-de-Ville pour venir conférer avec MM. les généraux et les chefs de la magistrature. Ces pourparlers ont duré longtemps ; il y a eu des allées et des venues. Enfin, à cinq heures, on est tombé d'accord, et la place du Capitole, évacuée par les troupes et les citoyens qui s'étaient réunis à celles-ci, a été rendue à la foule qui encomrait les divers passages et les rues voisines.

Devant la Préfecture, on a dû parlementer aussi pendant plus de deux heures, afin d'éviter une collision. Vers cinq heures du soir, tout était terminé ; la garde nationale s'est retirée, laissant le poste à la troupe de ligne et aux volontaires de l'Arsenal.

Il n'en a pas été ainsi à l'Hôtel-de-Ville, où la garde nationale est restée en possession du poste, avec l'adjonction d'éléments nouveaux, empruntés au parti modéré, qui a garanti le maintien de l'ordre et de la tranquillité.

Pendant que ces événements avaient lieu, M. de Kératry, le nouveau préfet de la Haute-Garonne, était entré à Toulouse, escorté par des chasseurs à pied et à cheval. Après avoir rendu visite aux autorités réunies à l'Arsenal, M. le préfet est venu sur la place du Capitole, puis il est allé à l'Hôtel de la Préfecture, prendre possession du poste qui lui a été confié par le Gouvernement de l'Assemblée nationale.

Voilà le récit succinct, incomplet peut-être, de la journée d'hier. Le sang français n'a pas été répandu, nous sommes heureux de le dire. Dans l'état d'exaspération où étaient certains esprits, et en présence de la ferme attitude des défenseurs de l'ordre, on pouvait tout craindre. Une transaction a évité de grands malheurs, et, à ce titre, il est permis de s'en féliciter.

(Journal de Toulouse).

Chronique locale

Une proposition tendant à déclarer nulles et non avenues les élections municipales auxquelles il a été procédé à Paris, le 26 mars, a été présentée, à l'Assemblée nationale, dans sa séance du 27, par un grand nombre de députés, parmi lesquels nous remarquons M. Léopold Limayrac.

Cette proposition est ainsi formulée : L'Assemblée nationale déclare nulles et non avenues les élections municipales auxquelles il a été procédé, à Paris, le 26 mars 1871, sans convocation légale des électeurs, ainsi que tous actes émanés ou qui émaneraient d'un pouvoir usurpateur de la souveraineté nationale.

On avait fait courir à Cahors, le bruit que la Commune avait été proclamée à Figeac. Nous pouvons affirmer que personne n'a songé à imiter Paris dans ce chef-lieu d'arrondissement, et qu'une tranquillité parfaite n'a cessé de régner à Figeac, comme à Cahors et à Gourdon.

On lit dans la *République Nouvelle* « journal de la Révolution de Paris » :

AVIS A LA PROVINCE.

« Nous voulons nous organiser et nous gouverner nous-même. Nous en avons le pouvoir. Nous en avons la volonté. Nous le faisons.

« Les départements n'ont plus qu'à courber la tête. Et c'est déjà trop que de daigner leur en donner avis. »

Le général Cathelineau reforme son corps. Voici la proclamation qu'il lui adresse :

Angers, le 24 mars 1871.

Mes enfants,

Autorisé par le chef du pouvoir exécutif, je vous rappelle.

Nous avons combattu contre l'étranger, nous ne nous sommes séparés qu'après la paix, et je ne comptais pas vous rappeler aussi vite. Des Français égarés, que dis-je, des Français ? des hommes qui ne sont de notre pays ni par le cœur ni par le patriotisme, se sont oubliés au point d'assassiner des généraux, de tuer sur des hommes sans armes. Ce sont des lâches. Ils vont attirer sur nous une seconde invasion prussienne, si vous ne vous hâtez de venir m'entourer de nouveau, afin qu'ensemble nous prouvions une fois de plus que, fidèle à notre patrie, nous respectons ses lois et ses droits, et nous sommes prêts à les défendre et à faire respecter les hommes que la confiance publique a choisis pour gouverner la France.

Encore une fois, prouvons à notre patrie que nous sommes de vrais Français. Sachons pour notre pays nous sacrifier et mourir si le faut aux cris mille fois répétés : Dieu et la France ! ce fut notre

cri d'adieu, que ce soit celui de notre ralliement.

Le rendez-vous est à Rambouillet. Si vos frères, vos parents, vos amis vous suivent, vos rangs peuvent s'élargir, il y a place pour tous.

CATHELINÉAU.

Les assises du département du Lot, pour le second trimestre de 1871, s'ouvriront à Cahors, le 15 mai prochain, sous la présidence de M. Garros, conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

MM. Depeyre et Dupuy, juges au tribunal de première instance de Cahors, sont nommés assesseurs.

On assure que le gouvernement vient de recevoir, des hommes formant le dépôt du 88^e de ligne, régiment qui, on le sait, a été le premier à pactiser avec l'émeute, une lettre dans laquelle ils demandent à ne point être mêlés avec leurs anciens camarades.

Cette demande aurait été motivée par une décision du ministre de la guerre, en vertu de laquelle les soldats du régiment en question rentrés dans l'obéissance devaient être envoyés au dépôt du régiment qui se trouve en garnison à Cahors.

Le prix des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, qui se vendent dans toutes les gares du réseau, a été fixé jusqu'à nouvel avis à 292 fr. 50 c., avec jouissance du coupon à échoir le 1^{er} juillet prochain.

Jusqu'à nouvel avis, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans n'accepte pas, à l'exception des bestiaux, les marchandises en destination de Paris et au-delà.

Le service d'été, qui devait commencer le 20 mars courant, est ajourné jusqu'à nouvel ordre.

Nous lisons dans le *Progrès de Villeneuve* :

Le cadavre d'un inconnu a été retiré du Lot, près de la cale de St-Livrade, le 23 mars, par le nommé Boyer. Le médecin appelé par l'autorité a déclaré que la mort du noyé pouvait remonter à six mois.

Le cadavre était revêtu d'un gilet et d'un pantalon en drap noir, chemise de coton et souliers. Dans une poche du gilet on a trouvé une montre ancienne en or, portant le n^o 23,123 et dans l'autre 7 fr. 40 c. en argent et billon.

On lit dans l'*Echo de Marmande* du 26 :

Point ou bien peu d'affaires en blé au marché d'hier, le commerce n'a rien acheté ; il offrait à peine 25 fr. et les détenteurs n'étaient pas disposés à traiter à ces conditions ; il aurait peut-être pu se traiter quelque vente de faible importance à 26 francs, mais nous ne pensons pas que ce prix ait été offert.

On lit dans le *Progrès de Villeneuve* du 26 :

Sur les marchés de Villeneuve de cette semaine, le blé a varié entre 26 fr. et 26 fr. 50. — On ne signale la hausse que sur le mais, qui s'est vendu jusqu'à 23 fr. 50 l'hectolitre.

Les opérations commerciales qui reprénaient avec activité dans nos contrées sont aujourd'hui complètement paralysées par le contre-coup des événements de Paris.

Au marché de Nérac, samedi, il ne s'est vendu ni un hectolitre de blé ni une barrique de vin.

Nos gares, celle du canal comme celle du chemin de fer, sont encombrées de produits à destination de Paris, dont l'expédition a été arrêtée et que l'on commence même à décharger.

Depuis quelque temps le prix de certaines denrées alimentaires a subi une telle augmentation, que de nombreuses réclamations nous ont été faites, notamment en ce qui concerne la viande de boucherie.

Nous ne sommes en aucune façon partisan des mesures restrictives ; mais lorsque l'ordre public y est intéressé directement, nous croyons qu'il est du devoir de l'administration d'intervenir, afin de ménager et de concilier tous les intérêts.

Le taux du prix de la viande de boucherie est présentement beaucoup trop élevé, et, dans un moment où les ressources sont minimes, où le travail est peu abondant, il peut en résulter de graves difficultés.

Nous espérons qu'il aura suffi de signaler

ces faits à l'administration municipale pour qu'elle s'efforce d'y apporter remède.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 23 au 30 Mars 1871.

Naissances.
Ton (Henri), avenue de la Gare. — Delmas (Marie), à St-Georges. — Coly (Antoine-Henri), rue des Elus. — Lefèvre (Alexandrine), à Cahors. — Gausserés (Jean-Baptiste), à St-Georges. — Blanié (Jeanne-Marie), rue du château. — Delgal (Victorine), naturelle, rue St-James. — Victorine-Marie, naturelle, à la Citadelle.

Mariages.
Pradines (Albert-Marie-Camille), pharmacien et Ferran (Marie).

Décès.
Chabasseur, horloger, 18 ans, rue Catone. — Amadiou (Marie), 56 ans, Citadelle. — Enfant du sexe masculin, présenté sans vie des époux Calmès et Griffoul. — Rival (Etienne), tonnelier, 86 ans, rue des Boulevards. — Soulié (Louise), 4 ans rue Donzelle. — Faivre (Félix), soldat au 88^e, 24 ans, Hospice. — Lartigue (Jules-Pierre-Antoine), 1 an, rue Nationale.
Pour la chronique locale : A. Layton.

Dernières nouvelles

Nous sommes heureux d'apprendre que notre honorable député M. Pagès Dupont, complètement rétabli de la grave indisposition qui le tenait éloigné de l'Assemblée, est parti ce matin pour Versailles.

Nous recevons la lettre suivante :
« Versailles, 29 mars.

« Plusieurs députés (parmi lesquels ceux des Vosges, de la Meurthe et des départements de l'Est.) se proposaient de demander à l'Assemblée qu'on envoyât dans les départements des députés-commissaires (un pour trois ou quatre départements) chargés d'organiser les forces départementales pour marcher sur Paris. Ils ont été dissuadés par les membres du Gouvernement dont ils demandaient l'avis.

« La réunion des députés légitimistes qui se tient à l'hôtel des Réservoirs (c'est le même que celui de la rue Rolland à Bordeaux) a pris, dit-on, dans ses dernières séances, des résolutions importantes. La fusion serait un fait accompli. Il n'y aurait plus en France qu'une seule famille des Bourbons dont le comte de Chambord serait le chef. MM. Daru, d'Audiffret, Pasquier, Buffet, auraient adhéré à ce programme. L'adhésion est douteuse, à ce que je crois, mais il est certain que ces messieurs assistaient à la réunion et ne se sont pas retirés.

« Il a été dit qu'un plébiscite seul pouvait établir la monarchie, qu'on le provoquerait, et que postérieurement, une Constituante serait nommée. D'ici là, on ne ferait rien pour « escamoter » la situation. De plus, on aurait soin de préparer une Constitution des plus libérales : un régime parlementaire comme en Angleterre.

« Il est certain que le Gouvernement voit avec regret ces dispositions. Le discours de M. Thiers réclamant le silence et protestant que « personne ne serait trahi » répondait à ces agissements. Il avait été précédé d'une sorte de *question de cabinet* posée non pas à la tribune, mais dans les couloirs et à la suite de conversations intimes.

« Il est bon de signaler, d'autre part, que bon nombre de députés orléanistes répudient toute idée de fusion. Le nombre des fusionnistes ne paraît pas dépasser jusqu'à présent 180 à 200. Les princes d'Orléans (d'Aumale et de Joinville) n'en accepteraient pas davantage l'idée.

« Le résultat des délibérations du comité légitimiste a quelque chose d'inattendu en ce sens qu'il aboutirait à la convocation d'une Constituante, résolvant ainsi cette question si délicate de savoir si la Chambre actuelle sera Constituante ou non. »

Paris, 29 mars 1871.

Paris continue ses folies ; le soleil le plus beau éclaire imperturbablement ses sottises.

L'imbroglio se complique à chaque instant davantage. C'est un tohu-bohu au milieu duquel on a le plus grand mal à se retrouver. Chacun est dissident. Il y a les dissidents du gouvernement et ceux du comité. Les attitudes changent du matin au soir et même plus, souvent tel bataillon et tel personnage qu'on avait vu dans un camp, passait dans un camp opposé la minute d'après. Les proclamations, les manifestes, les appels, les documents se croisent et couvrent les murs. Le bon public ne sait plus auquel entendre. Finalement on se tire des coups de fusils.

En somme, les Parisiens sont un troupeau de dupes.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.